

Commune de Launac

Notice du réseau pluvial

Depuis le 2 février 2010, la commune de LAUNAC a délégué sa compétence assainissement collectif, non collectif et eaux pluviales au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute Garonne (SMEA 31).

La commune ne dispose pas d'un schéma communal du pluvial.

Le village de Launac comprend une seule conduite de 800, reliant le lotissement « Le Padoueng », le parc, la route de Grenade côté Orangerie pour finir dans le fossé rejoignant la station d'épuration.

Cette conduite est longue de 190 mètres et est enfouie à environ 3 mètres de profondeur.

Un réseau de fossés vient compléter cette irrigation du territoire.

Les abords des cours d'eau ont été classés en zone N du PLU pour pouvoir répondre aux objectifs qu'elle s'est fixée:

- Interdire toute nouvelle construction en zone a risque potentiel
- faciliter l'entretien des ruisseaux
- limiter les embâcles
- favoriser l'écoulement des eaux en cas de pluie torrentielle.